

Anemone halleri

Anemone halleri All., Auct. Syn. Meth. Stirp. Hort. Reg. Taur., 92 (1773)

Pulsatilla halleri (All.) Willd.

Pulsatille de Haller

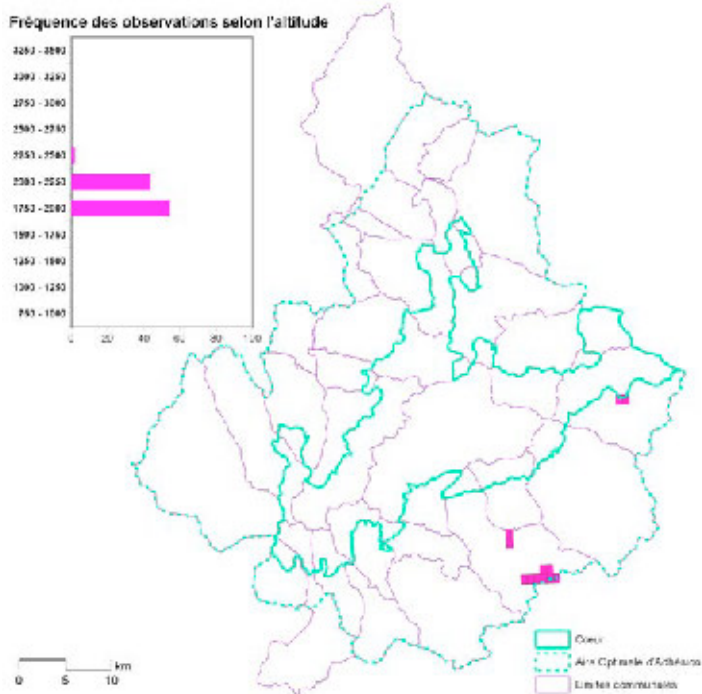
Pulsatilla di Haller

Ranunculaceae

Hémicryptophyte

Ouest alpin

Protection nationale, annexe I - LRN, tome II - LRRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

La Pulsatille de Haller est en Vanoise, comme en Savoie, la seule pulsatille à fleurs bleu violet. Les plantes fleuries, hautes de 10 à 30 cm, ne posent donc aucun problème d'identification. En l'absence de fleur, les feuilles découpées jusqu'à l'axe en lanières étroites (2 à 5 mm de large), couvertes de longs poils soyeux, brillants et persistants orientent efficacement la détermination.

Écologie et habitats

Cette pulsatille pousse en Vanoise à la jonction entre les étages subalpin et alpin. Elle se rencontre plutôt en situation de crête ou sur des buttes où le sol est peu épais. Parmi les plantes qui accompagnent volontiers la Pulsatille de Haller en Vanoise, citons *Astragalus australis*, *Bupleurum ranunculoides*, *Linum alpinum*, *Sesleria caerulea*, etc.

Distribution

Anemone halleri est une espèce subdivisée en plusieurs sous-espèces dispersées dans les montagnes d'Europe centrale et méridionale. La sous-espèce *halleri* est endémique de l'ouest des Alpes et son aire de distribution se limite à l'Italie, la Suisse et la France. Dans notre pays, elle est recensée dans tous les départements alpins sauf la Haute-Savoie. La première trace de sa présence en Savoie est fournie par une récolte d'Auguste Huguenin au mont Cenis en 1843. Deux populations sont connues de nos jours, au nord et au sud du lac du mont Cenis. Une troisième population a été découverte en Savoie en 1979 par Denis Jordan au-dessus de l'Écot à Bonneval-sur-Arc, en dehors du cœur du Parc national de la Vanoise. Une indication

au pied de l'aiguille de la Vanoise à Pralognan-la-Vanoise (Trotereau, com. pers.) n'a jamais pu être confirmée.

Menaces et préservation

La Pulsatille de Haller est une plante attractive, potentiellement menacée par la cueillette et la transplantation. Par ailleurs, l'essentiel des populations du mont Cenis est localisé à l'extérieur du site protégé par Arrêté préfectoral de protection de biotope et directement menacé par des travaux connexes au creusement du tunnel de la future ligne de TGV Lyon-Turin. La surveillance régulière de ces stations est prioritaire pour la préservation des populations de *Anemone halleri* en Vanoise.